

Lempaut

| BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES | N°15 | DÉCEMBRE 2024 |

MAIRIE DE LEMPAUT

Place de la Mairie
81700 Lempaut

Téléphone | 05 63 75 51 22
Fax | 05 63 75 40 66
E-mail |
mairie.lempaut@wanadoo.fr
Site |
www.mairiedelempaut.fr



Horaires

► Lundi, mardi

7h45 - 12h | 13h - 17h

► Mercredi

8h45 - 12h

► Jeudi

7h45 - 12h | 13h - 17h

► Vendredi

7h45 - 12h | 13h30 - 17h

► Samedi

9h - 12h

(Permanence du maire
sur RDV, pas de secrétariat)



Horaires

Du lundi au vendredi
8h45 - 12h

NOUVEAUX ARRIVANTS SUR LA COMMUNE DE LEMPAUT

Bienvenue !
Nous vous invitons
à vous faire connaître auprès
des services de la mairie.



LE MOT DU MAIRE

Tout d'abord je voudrais au nom du conseil municipal, nous excuser pour le retard pris dans la diffusion de cette lettre d'informations municipales.

Ces trois dernières années ont été marquées par de nombreux changements au sein de votre conseil municipal qui nous ont conduit, comme vous avez su, à une réorganisation de notre exécutif. Une organisation avec des conseillers et conseillères chargés à mes côtés du fonctionnement courant des affaires communales et de l'exécution des décisions du conseil municipal.

En cette fin d'année 2024 proche des fêtes, nous vous souhaitons plein de belles choses. Mes souhaits pour 2025 sont toujours empreints d'un esprit de détermination et de dévouement. Malgré des restrictions budgétaires annoncées par le nouveau gouvernement, notre commune doit se développer, tout en préservant son histoire.

Soyons toujours dans l'union pour mieux vivre ensemble.

Bien à vous !

Le Maire
Jean-Éric MYRTHE

Nb : La lettre d'informations municipales sera diffusée semestriellement à partir de 2025.

VŒUX DU MAIRE

2025

Le Maire et son équipe municipale
vous donnent rendez-vous

VENDREDI 17 JANVIER - 19H

pour la cérémonie des vœux 2025
salle des fêtes Benoît Vautrin



Un Panneau pour sauver des Vies



Vous avez sûrement croisé ce panneau installé récemment à l'entrée du village. En voilà les explications.

Dans le cadre du contrat local de santé dont un des axes concerne la prévention et l'éducation à la santé, l'intercommunalité s'est portée volontaire pour être ambassadrice du don d'organes. Le don d'organes, c'est ce qui permet à des personnes décédées de sauver des personnes malades. Un geste à la fois héroïque et très simple : il suffit d'en avoir parlé à ses proches !

Du fait d'une mauvaise connaissance et d'une absence de culture concernant le sujet, 800 à 1000 personnes supplémentaires pourraient être sauvées par an.

Pour les 28 communes de l'intercommunalité il s'agit d'installer ce panneau de label de commune ambassadrice du don d'organes pour sensibiliser et entraîner de ce fait, des discussions à ce sujet au sein des cellules familiales. Une façon d'inciter les passants à réfléchir sur le sujet, de l'anticiper et de sauver des vies.

PARTICIPATION CITOYENNE



La commune voudrait remercier ici tous les habitants qui bénévolement participent à l'entretien et à l'amélioration du cadre de vie de notre village. Citons par exemple ceux qui, chemin d'En Peyrounel, taillent les branches qui gênent le passage des camions poubelles, ceux qui entretiennent la voie douce et les abords du bassin de rétention, ceux qui ont aménagé un nouvel emplacement pour les poubelles chemin d'En Gout et chemin de Lapeyrouse, ceux qui plantent ici et là pour embellir notre commune.

PROJET LEMPAUT DE DEMAIN

Le permis d'aménager du projet « Lempaut de Demain » a été accordé. Le bornage est en cours de réalisation sur la première partie qui doit être aménagée. Le terrain restant reste exploité par Loïc Gavalda. À partir du mois de janvier, il y aura un appel d'offre aux entreprises pour la réalisation de la voirie et des divers réseaux. Début des travaux, si tout se passe comme prévu, deuxième semestre 2025. Pour l'instant les terrains sont d'ores et déjà réservables auprès de la commune.



L'épicerie mobile qui, depuis septembre, s'était installée sur la commune le vendredi soir, ne renouvelle pas ses passages, suite à une trop faible fréquentation.

Repas des Aînés



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Lempaut organise le dimanche 19 janvier 2025 un repas des aînés pour les habitants de 70 ans et plus. Vous recevrez, dans vos boîtes aux lettres, une invitation d'ici le 15 décembre. Si jamais vous êtes concernés mais n'avez rien reçu, merci de vous faire connaître avant le 20 décembre auprès du secrétariat de la mairie.

LE COIN NATURE



Après un candidature ayant nécessité de constituer un dossier solide, notre commune est reconnue et labellisée TEN (Territoire Engagé pour la Nature). Ce programme, sous l'égide de l'Agence Régionale de la Biodiversité, vise à faire émerger, reconnaître et valoriser des plans d'actions en faveur de la biodiversité. Il s'adresse aux communes et intercommunalités quelle que soit leur taille, qu'elles soient débutantes ou initiées en matière de biodiversité.

Ainsi, le rôle que les collectivités peuvent jouer est multiple :

- **Intégrer** de la biodiversité aux politiques publiques menées (urbanisme, routes, gestion d'espaces, éducation, culture, etc.)
- **Mobiliser** les acteurs d'un territoire en proposant des projets en partenariat avec des associations, acteurs économiques, agriculteurs etc.
- **Agir** directement en faveur de la biodiversité en menant des actions ciblées (fauche tardive en bord de route, critères environnementaux dans les achats publics, objectif zéro phyto pour les espaces verts, etc.)
- **Sensibiliser** pour favoriser une prise de conscience des dangers qui pèsent sur la biodiversité et partager avec les citoyens et les acteurs locaux des priorités claires

- **Inspirer** et essayer en partageant son expérience et ses bonnes pratiques.

Concernant Lempaut, trois actions concrètes à mener sur trois ans ont été retenues par la commune :

- **La rénovation du parc de l'éclairage public** ayant pour objectif non seulement de faire des économies mais également, dans le respect des normes environnementales récentes (2018), d'aider à la (sur)vie des espèces nocturnes dont la problématique est devenue « comment vivre la nuit, sans nuit ? »
- **L'aménagement du territoire** tel que les espaces communaux existants (cimetière, stade, chemin de randonnée, fossés, etc.) mais également à venir (Lempaut de Demain). Il s'agira de laisser une place plus importante au végétal lequel à son tour abrite et nourrit le monde animal (insectes pollinisateurs, petite faune) que nous trouvons si agréable mais qui est surtout indispensable au genre humain.
- Enfin, et sûrement l'action la plus importante mais la plus difficile à mettre en œuvre, **la mobilisation des acteurs**, c'est-à-dire nous tous, au un par un.

Parce que nos vies et celles des générations futures sont liées à la biodiversité, notre commune a choisi de se mobiliser collectivement en faveur de la protection du vivant.

LES PLANTATIONS



En lien avec les objectifs TEN, une politique de plantation prend doucement forme. Des arbres et arbustes embelliront progressivement notre village. Par exemple, là où il y n'y avait jusqu'à présent qu'un cendrier géant, un Abelia « Festival d'automne » a maintenant trouvé sa place dans la souche évidée de la place Clément Gardiès. Une belle avancée grâce à cet arbuste discret et charmant. Le plus : il attire les pollinisateurs et ses fleurs exhalent un doux parfum. Approchez-vous... Petite précision qui a son importance, cet arbuste ainsi qu'un néflier du Japon planté sur la voie douce, ont été acquis grâce aux ventes du bric-à-brac pour lequel beaucoup d'entre vous se sont mobilisés en donnant/achetant des objets ou en fournissant leur aide logistique. Alors, merci et continuons ensemble !

Retour en Images

Moments choisis de l'année 2024 à Lempaut



FÉVRIER Sortie neige sur le plateau de Beille avec tous les élèves de l'école



MARS Végétalisation de la piste cyclable et du cimetière par les élèves du lycée agricole et du CFPPA de Castelnaudary



MAI Journée des CMJ du Tarn - Journée jeux de société
OCTOBRE Boum d'Halloween



MAI-JUIN Les rendez-vous nature



MAI Inauguration du nouveau monument aux morts



JUILLET Fin des travaux de restauration du beffroi du clocher de l'église Sainte-Madeleine



SEPTEMBRE Randonnée solidaire